



TRIDNews

The monthly newsletter of the Trade and Regional Integration Division

Editorial

The EPAs negotiations between Africa and the EU are continuing apace and it is time for the various regions to take stock. ECA is organizing a major regional meeting in from September 22 – 24, to analyse the state of play and enable African countries to formulate coherent positions. This edition of TRIDNews leads with a discussion of this forthcoming meeting. The additional column is by Ambassador Robleh, and it zeros in on a specific aspect of EPAs negotiations. Enjoy.

Editor.

EPAS Regional Meeting to take place in September.

The Economic Commission for Africa (ECA) is organizing an Africa-wide meeting of trade experts from 22 – 24 September 2005 in Mombasa, Kenya; to discuss the on-going Economic Partnership Agreement (EPAs) negotiations taking place with the European Union (EU). The Ministry of Trade and Industry of the Republic of Kenya, the African Union, African Development Bank and United Nations Development Programme (UNDP) are partners in organizing this meeting. Participants include experts from the United Nations Conference on Trade and Development (UNCTAD), African Economic Research Consortium (AERC), Southern African Trade Research Network (SATRN), Third World Network (TWN) and Southern and Eastern African Trade Information and Negotiations Initiative (SEATINI). Senior government officials and African trade negotiators will also attend.

Experts will discuss conclusions from several impact analysis studies conducted in Africa. These studies have quantified the EPAs implications at the country level, the regional level and for each of the groupings currently undertaking negotiations with the EU; which are Eastern and Southern Africa (ESA), Southern African Develop-

ment Community (SADC), Central African Economic and Monetary Community (CEMAC) and Economic Community of West African States (ECOWAS).

Participants will identify key areas where African countries can negotiate collectively to maximize the positive effects of EPAs and achieve the desired objectives; Identify and assess priorities to be followed by substantive negotiations in order to provide a clear road map for negotiators; and facilitate the sharing of experiences with the goal of exploiting synergies that exist among the four regional groupings.

The regional meeting is made more important because the EPAs negotiations are running concurrently with the World Trade Organization (WTO) Doha Round negotiations. these two negotiations are intertwined and commitments at one level, be it at EPAs or WTO, will most likely have far reaching effects on the outcomes of the other negotiation process. It is therefore important to identify ways to ensure coherence, compatibility and consistency between the processes of negotiations under the EPAs and at the WTO, and enable African countries to identify and formulate a common African position on the trade aspects of the EPAs negotiations.

The regional meeting is a culmination of a series of sub-regional meetings also organized by ECA and its partners to discuss EPAs. These meetings took place in Pointe-Noire from 2 to 3 December 2004 for Central African countries; Ouagadougou for ECOWAS from March 3 to 8; Kigali for the Eastern African region from March 14 to 19; and Maputo for SADC member-states from April 4 to 5. Some of the contentious issues under negotiation are highlighted in the following column.

TRIDNews is produced by staff of the Trade and Regional Integration Division, Economic Commission for Africa.

Editor: Andrew Allimadi

If you have any comments on the contents of this newsletter, or would like to contribute to discussions, please contact the editor: Andrew Allimadi, TRID, UNECA, P.O.Box 3001, Addis Ababa, Ethiopia. Tel: +251-1-445237; Fax: +251-1-513830; email: aallimadi@uneca.org

Giving Africa the Space it Needs in the EPA negotiations with EU

By Ambassador Peter G. Robleh



There is growing concern in Africa that the approach adopted by the European Union (EU) in the on-going negotiations for Economic Partnership Agreements (EPAs) with African Caribbean and Pacific (ACP) group of states; will lead

to trade diversion and undermine regional integration in Africa.

The key point of contention is the European Commission's (EC) requirement that EPAs should be a reciprocal market opening agreement. This means African countries should open up to EU imports as much as EU opens up to Africa. However, this approach does not give African (and other ACP) countries the necessary policy space to carefully manage the process of trade liberalization vis a vis an economic giant like the EU.

However, recent developments in the United Kingdom (UK) recognize the necessity for such policy space. A report of the UK House of Commons International Development Select Committee argued that least developed countries (LDCs) "should not have to offer reciprocal market access to the EU until they have graduated from LDC status". Most African countries are LDCs therefore, there is no moral or economic justification for insisting that future trade arrangements with the EU include reciprocity. No wonder the House of Commons called for "better alternatives".

Second, the report of Prime Minister Tony Blair's Commission for Africa called for new trade agreements with Africa to be constructed in way which "reduces reciprocal demands to a minimum," with individual African countries allowed to "sequence their own trade reforms, at their own pace, in line with their own poverty reduction and development plans".

A joint memorandum by the UK government's Departments for International Development and Trade and Industry further called for EPA's to become an instrument for "long term development, economic growth and poverty reduction in ACP countries". It said EPAs should allow each ACP regional group to

make its "own decision on the timing, pace, sequencing and product coverage of market opening in line with individual countries national development plans and poverty reductions strategies", with regional groupings having "the flexibility to move towards more open markets along a non-linear path if necessary."

The EC's responded by attacking the UK position as "a major and unwelcome shift" which "focuses exclusively on the potential risks and how the Commission must limit these and makes no mention of the opportunities". It therefore sent a clear signal that the EC is implacably opposed to a change in its position.

The reality in Africa is that our economies are highly vulnerable when engaging with a world economy whose rules are largely devised by the advanced developed countries. Ethiopia, Rwanda, and Burundi may all increase coffee production as part of their export drives; but if coffee prices collapse because of the way power is concentrated in the hands of few coffee roasters, producers commonly end up worse off. Kenya, Uganda and Tanzania have successfully promoted investment in fish processing on Lake Victoria only to see the EU ban fish imports on food safety grounds without specific scientific basis, throwing the whole industry into crisis. Many more examples could be cited.

The situation in the EU is of course quite different. For example, its agricultural sector is largely protected from the vagaries of the market by the comprehensive system of economic and social support brought together under the EU's Common Agricultural Policy (CAP). EU cotton farmers, for example, are completely protected from the price declines, which have impoverished West African cotton farmers in recent years. EU sugar farmers receive three times the world market price for the bulk of their outputs. Such examples abound.

In this context it should come as no surprise that African trade negotiators are preoccupied by potential risks and what must be done to minimize them, rather than the opportunities which will allegedly arise. And now it appears that the UK government is listening. It is to be hoped that the UK government will hold its ground and other pro-development EU Member States rally around the core elements of the UK position, to bring about a fundamental shift in the EC approach to EPA negotiations.



TRIDNews

La revue mensuelle de la Division du Commerce et de l'Intégration Régionale

Editorial

Les négociations sur les APE entre l'Afrique et l'Union européenne se poursuivent normalement et toutes les parties doivent faire le point de la situation. C'est pourquoi, la CEA organise une importante réunion regroupant les pays du continent à Mombasa (Kenya) du 22 au 24 septembre 2005, pour faire le point de la situation actuelle et permettre aux pays africains de définir des positions cohérentes en ce qui concerne les APE. La présente édition du TRID porte principalement sur un débat concernant la prochaine réunion. L'autre article est une contribution de son Excellence Monsieur Robleh, Ambassadeur, et porte spécialement sur des volets précis des négociations sur les APE.

Bonne lecture.

La réunion sur les APE se tiendra en septembre

La Commission économique pour l'Afrique organise une réunion régionale africaine des experts commerciaux du 22 au 24 septembre 2005 à Mombasa (Kenya) pour examiner les négociations actuelles sur les accords de partenariat économique qui ont lieu avec l'Union européenne (UE). Le Ministère du commerce et de l'industrie de la République du Kenya, l'Union africaine, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) participent à l'organisation de cette réunion. Les participants comprennent des experts de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), le Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA), Southern African Trade Research Network (SATRN), Third World Network (TWN) et Southern and Eastern African Trade Information and Negotiations Initiatives (SEATINI). De hauts responsables gouvernementaux et des négociateurs commerciaux africains participeront également à la réunion.

Les experts examineront les conclusions de plusieurs études sur l'analyse des incidences de ces accords menées en Afrique. Ces études ont permis de mesurer les incidences des APE aux niveaux national, régional et pour chacun des groupes menant actuellement des négociations avec l'UE : ESA (Communauté d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe), SADC (Communauté de développement de l'Afrique australe), CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) et CEDEAO (Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest).

Les participants examineront les principaux domaines dans lesquels les pays africains peuvent négocier collectivement pour tirer parti, dans la mesure du possible, des incidences positives des APE et atteindre les objectifs souhaités; recenseront et évalueront les priorités et entameront ensuite des négociations sur le fond pour établir une feuille de route claire à l'intention des négociateurs; faciliteront l'échange de données d'expérience afin de tirer parti de la synergie entre les quatre groupements régionaux.

La réunion régionale est d'autant plus importante que les négociations sur les APE ont lieu en même temps que les négociations sur le Cycle de Doha de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). ces deux négociations sont intimement liées, et les engagements contraignants au niveau multilatéral dans le cadre de l'OMC ne devraient pas avoir d'effets sur les résultats escomptés des accords concernant les APE et vice-versa. Il importe donc de recenser les moyens d'assurer la cohérence, la compatibilité et la concordance avec les processus de négociation dans le cadre des APE et de l'OMC et de permettre aux pays africains de recenser et de définir une position commune africaine sur les volets commerciaux des négociations concernant les APE.

La réunion marque l'aboutissement d'une série de réunions sous-régionales organisées également par la CEA et ses partenaires pour examiner les APE. Ces réunions se sont tenues à Pointe-Noire les 2 et 3 décembre 2004 pour les pays d'Afrique centrale; à Ouagadougou pour la CEDEAO du 3 au 8 mars; à Kigali pour les pays d'Afrique de l'Est du 14 au 19 mars et à Maputo pour les États membres de la SADC les 4 et 5 avril. Certaines questions litigieuses faisant l'objet de négociations sont soulignées dans l'article suivant.

Donner à l'Afrique une marge de manœuvre pour ses politiques dans les négociations sur les APE avec l'UE

Par Son Excellence Monsieur, Peter G. Robleh, Ambassadeur



Il est de plus en plus préoccupant de constater, en Afrique, que l'approche adoptée par l'Union européenne dans les négociations actuelles sur les accords de partenariat économique avec le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique aura pour effet

de réorienter les courants d'échanges et de compromettre l'intégration régionale en Afrique.

Le principal différend porte sur la condition posée par la Commission européenne, à savoir que les APE devraient assurer l'ouverture réciproque des marchés. En d'autres termes, les pays africains devraient ouvrir leurs marchés aux importations européennes et l'Union européenne devrait faire de même. Toutefois, cette approche ne permet pas aux pays africains (et aux autres pays ACP), de disposer de la marge de manœuvre nécessaire pour mettre en œuvre leurs politiques économiques et bien gérer le processus de libéralisation des échanges avec un géant économique comme l'UE.

Toutefois, les derniers développements au Royaume-Uni montrent qu'il faut prévoir cette marge de manœuvre. Selon un rapport de la Commission d'enquête de la Chambre des communes sur le développement international, les pays les moins avancés (PMA) « ne devraient pas être obligés d'accorder l'accès réciproque au marché à l'UE tant qu'ils n'auront pas quitté le groupe des PMA ». La plupart des pays africains étant des PMA, il n'est pas justifié, du point de vue moral ou économique, d'insister pour que, dans l'avenir, figure dans les accords commerciaux avec l'UE le principe de la réciprocité. Il n'est pas surprenant dès lors que la Chambre des communes ait préconisé de trouver de « meilleures alternatives ».

Ensuite, dans leur rapport, les membres de la Commission pour l'Afrique du Premier Ministre Tony Blair ont demandé que les nouveaux accords avec l'Afrique soient conçus de manière à « réduire au minimum les exigences réciproques » et que les différents pays africains soient autorisés à « étaler dans le temps leurs réformes commerciales, à leur propre rythme, conformément à leurs plans de réduction de la pauvreté et de développement ».

Dans un mémorandum commun des Départements du développement et du commerce international et de l'industrie, le Gouvernement britannique a demandé que les APE soient l'instrument de « développement à long terme,

de croissance économique et de réduction de la pauvreté des pays ACP ». Il a estimé que les APE devraient permettre à chaque groupe régional de pays ACP de « décider lui-même du temps, du rythme, de la programmation et des produits concernés pour ce qui est de l'ouverture du marché, conformément aux plans de développement et aux stratégies de réduction de la pauvreté des différents pays », les groupements régionaux « pouvant décider d'ouvrir beaucoup plus leur marché de façon non linéaire, au besoin ».

La CE a répondu en attaquant la position britannique et en la qualifiant de « revirement majeur non souhaitable » qui « met exclusivement l'accent sur les risques potentiels et la façon dont la Commission doit les réduire sans indiquer les possibilités qui s'offrent ». Elle a ainsi clairement indiqué qu'elle s'opposait résolument à tout changement de sa position.

En réalité, en Afrique, nos économies sont très vulnérables quand elles affrontent l'économie mondiale dont les règles sont, principalement, fixées par les pays développés avancés. L'Éthiopie, le Rwanda et le Burundi peuvent bien tous accroître leur production de café dans le cadre de leurs efforts visant à augmenter leurs exportations, mais si les cours du café baissent à cause du pouvoir que concentrent entre leurs mains quelques torréfacteurs, les producteurs de café seront plus pauvres. Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie ont investi dans le traitement du poisson du Lac Victoria, mais, seulement, l'UE interdit les importations de poisson pour des raisons sanitaires qui ne reposent sur aucune base scientifique, ce qui a entraîné une crise dans tout ce secteur. On pourrait citer beaucoup d'autres exemples.

La situation dans l'UE est, naturellement, bien différente. Par exemple, son secteur agricole est, dans une large mesure, protégé des fluctuations du marché par le système détaillé d'assistance économique et technique que constitue la Politique agricole commune (PAC) de l'UE. Par exemple, les producteurs de coton de l'UE bénéficient d'une protection complète contre la baisse des cours, qui a appauvri les producteurs de coton d'Afrique de l'Ouest, ces dernières années. Les prix payés aux producteurs de sucre de l'Union européenne sont trois fois plus élevés que les cours du marché pour l'essentiel de leur production. Les exemples sont nombreux.

C'est pourquoi, il ne faudrait pas s'étonner que les négociateurs commerciaux africains soient préoccupés par les risques potentiels et les mesures à prendre pour les réduire, et non les possibilités qui en découleraient. Maintenant, il semble que le Gouvernement britannique est à l'écoute. Il faut espérer qu'il maintiendra sa position et que les États membres de l'UE favorables au développement se rallieront autour des principaux éléments de la position britannique, ce qui constituerait un revirement important dans l'approche de l'UE en ce qui concerne les négociations sur les APE.